



LGMinfo N°364

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 28 janvier 2019

« *Le crime de l'égoïsme ne réside pas tant dans les actes que dans l'absence de compréhension* ».
Hugo Von Hofmannsthal

Nouveau plan quinquennal

Le dernier plan quinquennal arrivant à échéance, le conseil consultatif de l'établissement travaille depuis la rentrée à l'élaboration d'une nouvelle base prévisionnelle des écolages.

Il importe sur ce sujet de réfléchir à une méthodologie de mise en œuvre du prochain plan dans l'objectif de prémunir le LGM du double effet de l'inflation et de l'évolution du taux de change - qui ont conduit à la situation actuelle de déficit sur l'exercice précédent. La baisse du Birr a impacté directement les versements de nos charges salariales en euros, la dévaluation a quant à elle eu des conséquences sur nos dépenses en Birrs.

Afin de palier à ces effets « ciseau » et dans un objectif de **sécurisation** de nos dépenses, la méthodologie pourrait être la suivante :

- Partir tout d'abord d'une prévision budgétaire sur 5 ans à **taux constant** sur l'inflation comme sur le change en euro. Ce budget intégrerait bien entendu les hausses voulues en fonctionnement comme en investissement. Ce budget doit couvrir toutes nos dépenses et prévoir toutes nos recettes : garantir en un mot la tenue de nos objectifs de résultat.

- Dégager à partir de là une **part fixe** dans la hausse des écolages.

- Dans un second temps, intégrer une **part variable** en tenant compte par une formule de l'évolution de l'inflation et du taux de change : ceci afin de protéger le LGM du risque très élevé (qui nous vaut le déficit actuel du résultat...) de hausses sur ces facteurs financiers. La part variable serait calculée de manière différenciée : sur la part des 70% de dépenses en Birrs (salaires locaux essentiellement), reporter les évolutions du taux d'inflation - sur la part de dépenses en euros (versements AEF, commandes en France), reporter les évolutions du taux de change. Ceci nous permettra de dégager une part variable dans la hausse des écolages.

La formule totale serait ainsi la suivante :

Hausse globale par an = part fixe + part variable (taux d'inflation reporté sur 70% des dépenses en Birrs + taux de change reporté sur 30% des dépenses en euros)

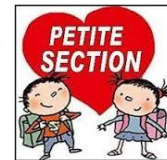
Les avantages de cette approche seraient de garantir définitivement les finances du lycée contre tout effet de ciseau des hausses conjoncturelles des indicateurs économiques (comme cela fut le cas les dernières années) tout en collant au mieux aux besoins de l'établissement.

Mais afin de prémunir par ailleurs les familles les plus fragiles, il convient d'envisager parallèlement à cette sécurisation un dispositif de **redistribution** - via les bourses établissement - permettant de pérenniser les parcours à destination des élèves éthiopiens - seule catégorie qui ne peut bénéficier d'aucune aide financière extérieure. L'hypothèse est alors d'augmenter les bourses de 5% par de manière à mieux couvrir ce besoin.

Par ailleurs, les écolages continueront à être différenciés selon la nationalité : à l'avantage des familles éthiopiennes.

Les deux principes fondamentaux de ce nouveau plan quinquennal pourraient ainsi être celui de la *sécurisation des dépenses de l'établissement par un système d'amortissement des effets conjoncturels (sur les taux de change et d'inflation) lié une redistribution des ressources aux familles éthiopiennes les plus fragiles par une hausse des bourses.*

Campagne d'inscription en PS



La campagne d'inscription en PS est lancée depuis une semaine et nous avons déjà à ce jour 105 demandes d'inscription en PS dont 72 dossiers "prioritaires" (LGM, fratrie, anciens élèves...) : pour 125 places.

Future visite de madame Feral-Schuhl, Présidente du conseil national des barreaux de France

Madame Christiane Feral-Schuhl, présidente du conseil national des barreaux, se rendra en Ethiopie entre le 20 et le 26 février prochains. Le CNB est l'instance chargée par la loi de représenter les 68 000 avocats français devant les pouvoirs publics nationaux, européens et internationaux. Le conseil national des barreaux a fait du principe d'égalité entre les hommes et les femmes une de ses priorités.

A cet égard, l'élection de madame la Présidente Zewde est un pas historique et une victoire pour toutes les femmes qui, dans les différentes régions du monde, oeuvrent en faveur d'une égalité réelle.

C'est dans ce contexte que madame Feral-Schuhl se rendra en Ethiopie afin de rencontrer Madame la Présidente Zewde qui a accepté d'accorder une interview et de partager son expérience de femme dans l'exercice des plus hautes fonctions diplomatiques et politiques d'un Etat. Ce témoignage sera ensuite retransmis à Paris, au conseil national des barreaux, lors d'une conférence organisée à l'occasion de la journée internationale de la femme, le 8 mars prochain.

Madame Feral-Schuhl est une ancienne élève du LGM et souhaite, à ce titre, venir au lycée le 21 ou le 22 mars. Lors de sa visite, elle rencontrera des classes de 5^{ème} ou de 4^{ème} afin d'échanger avec les élèves sur le thème de l'égalité hommes-femmes.

Dates à retenir (proviseur adjoint)

Dates officielles du Baccalauréat Session 2019 : les épreuves écrites orales du baccalauréat session 2019 se dérouleront du jeudi 6 juin au vendredi 14 juin 2019.

Les épreuves d'ECE auront lieu entre le 14 et le 17 mai 2019

La remise officielle du Diplôme Cervantès qui concerner 41 élèves du lycée aura lieu le vendredi 1er février 2019 à 16h dans l'amphithéâtre du lycée en présence des lauréats et de leurs parents.

Bac Blanc. Les épreuves écrites et orales du bac blanc auront lieu du lundi 18 au vendredi 22 février 2019. Les professeurs principaux diffuseront le planning auprès des élèves concernés. Ils feront noter sur le carnet de correspondance et signer par les parents les dispositions horaires appliquées sur la période.

Projet de calendrier scolaire 2019 – 2020

Le conseil d'établissement du 24 janvier a élaboré un projet de calendrier pour la rentrée.

Ce projet doit encore être validé par les services de l'AEFE.

août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20
1 je V	1 di	1 ma 1	1 ve	1 di	1 me	1 sa	1 di	1 me 1	1 ve	1 lu 1	1 me 1
2 ve V	2 lu 1	2 me 1	2 sa	2 lu 1	2 je	2 di	2 lu	2 je 1	2 sa	2 ma 1	2 je 1
3 sa	3 ma 1	3 je 1	3 di	3 ma 1	3 ve	3 lu 1	3 ma	3 ve 1	3 di	3 me 1	3 ve 1
4 di	4 me 1	4 ve 1	4 lu 1	4 me 1	4 sa	4 ma 1	4 me	4 sa	4 lu 1	4 je 1	4 sa
5 lu V	5 je 1	5 sa	5 ma 1	5 je 1	5 di	5 me 1	5 je	5 di	5 ma 0	5 ve 1	5 di
6 ma V	6 ve 1	6 di	6 me 1	6 ve 1	6 lu 0	6 je 1	6 ve	6 lu 1	6 me 1	6 sa	6 lu A
7 me V	7 sa	7 lu 1	7 je 1	7 sa	7 ma 0	7 ve 1	7 sa	7 ma 1	7 je 1	7 di	7 ma A
8 je V	8 di	8 ma 1	8 ve 1	8 di	8 me 0	8 sa	8 di	8 me 1	8 ve 1	8 lu 1	8 me A
9 ve V	9 lu 1	9 me 1	9 sa	9 lu 1	9 je 1	9 di	9 lu 1	9 je 1	9 sa	9 ma 1	9 je A
10 sa	10 ma 1	10 je 1	10 di	10 ma 1	10 ve 1	10 lu 1	10 ma 1	10 ve 1	10 di	10 me 1	10 ve A
11 di	11 me 1	11 ve 1	11 lu 1	11 me 1	11 sa 1	11 ma 1	11 me 1	11 sa	11 lu 1	11 je 1	11 sa
12 lu V	12 je 0	12 sa	12 ma 1	12 je 1	12 di	12 me 1	12 je 1	12 di	12 ma 1	12 ve 1	12 di
13 ma V	13 ve 0	13 di	13 me 1	13 ve 1	13 lu 1	13 je 1	13 ve 1	13 lu 1	13 me 1	13 sa	13 lu V
14 me V	14 sa	14 lu 1	14 je 1	14 sa	14 ma 1	14 ve 1	14 sa	14 ma 1	14 je 1	14 di	14 ma V
15 je V	15 di	15 ma 1	15 ve 1	15 di	15 me 1	15 sa	15 di	15 me 1	15 ve 1	15 lu 1	15 me V
16 ve V	16 lu 1	16 me 1	16 sa	16 lu 1	16 je 1	16 di	16 lu 1	16 je 1	16 sa	16 ma 1	16 je V
17 sa	17 ma 1	17 je 1	17 di	17 ma 1	17 ve 1	17 lu 1	17 ma 1	17 ve 0	17 di	17 me 1	17 ve V
18 di	18 me 1	18 ve 1	18 lu 1	18 me 1	18 sa	18 ma 1	18 me 1	18 sa	18 lu 1	18 je 1	18 sa
19 lu A	19 je 1	19 sa	19 ma 1	19 je 1	19 di	19 me 1	19 je 1	19 di	19 ma 1	19 ve 1	19 di
20 ma A	20 ve 1	20 di	20 me 1	20 ve 1	20 lu 0	20 je 1	20 ve 1	20 lu	20 me 1	20 sa	20 lu V
21 me A	21 sa	21 lu	21 je 1	21 sa	21 ma 1	21 ve 1	21 sa	21 ma	21 je 1	21 di	21 ma V
22 je A	22 di	22 ma	22 ve 1	22 di	22 me 1	22 sa	22 di	22 me	22 ve 1	22 lu 1	22 me V
23 ve A	23 lu 1	23 me	23 sa	23 lu	23 je 1	23 di	23 lu 1	23 je	23 sa	23 ma 1	23 je V
24 sa	24 ma 1	24 je	24 di	24 ma	24 ve 1	24 lu	24 ma 1	24 ve	24 di	24 me 1	24 ve V
25 di	25 me 1	25 ve	25 lu 1	25 me	25 sa 1	25 ma	25 me 1	25 sa	25 lu 1	25 je 1	25 sa
26 lu A	26 je 1	26 sa	26 ma 1	26 je	26 di	26 me	26 je 1	26 di	26 ma 1	26 ve 1	26 di
27 ma A	27 ve 0	27 di	27 me 1	27 ve	27 lu 1	27 je	27 ve 1	27 lu	27 me 1	27 sa	27 lu V
28 me PRE	28 sa	28 lu	28 je 1	28 sa	28 ma 1	28 ve	28 sa	28 ma	28 je 0	28 di	28 ma V
29 je REN	29 di	29 ma	29 ve 1	29 di	29 me 1	29 sa	29 di	29 me	29 ve 0	29 lu 1	29 me V
30 ve 1	30 lu 1	30 me	30 sa	30 lu	30 je 1			30 lu 1	30 je	30 sa	30 je V
31 sa		31 je		31 ma	31 ve 1			31 ma 1		31 di	

Communiqué de la directrice

A la découverte du site de Melka Kunturé

Dans le cadre du programme d'histoire, toutes les classes de Ce2 ont visité le site archéologique de Melka Kunturé. Le site compte 4 bâtiments dont un consacré à la préhistoire et un musée de plein air qui permet de voir différents sites de fouille.

Nos élèves ont pu observer, et se questionner sur le mode de vie des hommes préhistoriques.

La formation des enseignants

Mme Bezaye (Ms 3) et Mme Tigist (Ms 4) participeront au stage intitulé «Comment construire le nombre à la maternelle ? » organisé par l'AEFE.

Les stagiaires découvriront de nouvelles démarches d'enseignement pour aider les élèves à s'approprier les différentes représentations du nombre et construire un cahier des nombres.

Mme Bezaye sera remplacée par Mme Magalie Hateau et Mme Tigist par M. Yvan Yavo.

Attention au soleil !

A midi, il fait 28° dans la cour. Les enfants courent, crient, jouent sous le soleil. Il est indispensable de prévoir une deuxième gourde d'eau et un chapeau pour éviter la déshydratation et la brûlure du soleil.

Campagne d'inscription en petite section maternelle

La campagne d'inscription pour la rentrée 2019 en PS est ouverte depuis le 14 janvier.

Elle concerne les enfants nés en 2016.

Les inscriptions se feront en ligne sur le site du lycée dans la rubrique « admissions » ou en suivant le lien suivant : inscription PS

